



**CONVENTION SUR  
LES ESPÈCES  
MIGRATRICES**

UNEP/CMS/COP13/Doc.11.2

11 février 2020

Français

Original : Anglais

13<sup>ème</sup> SESSION DE LA CONFÉRENCE DES PARTIES  
Gandhinagar, Inde, 17 – 22 février 2020  
Point 11 de l'ordre du jour

**RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DE LA COP**

*(Préparé par le Gouvernement des Philippines)*

Résumé:

Ce document contient le rapport sur les réalisations de la Présidente de la COP du gouvernement des Philippines.

## RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DE LA COP

### Contexte

La 12<sup>e</sup> Conférence des Parties de la CMS (COP12 de la CMS) convoquée par les Philippines du 23 au 28 octobre 2017 à Manille, a officialisé le rôle du Président de la Conférence en tant que Président de la COP et pendant la période d'intersession (*PNUE/CMSCOP12 4.2*). La Présidence de la COP a été chargée d'aider à faciliter l'action politique et les résultats positifs qui font progresser les objectifs de la Convention, notamment en orientant les efforts vers la mise en œuvre des Résolutions et Décisions adoptées par la Conférence des Parties. En présidant la COP12 de la CMS, les Philippines, par le biais de leur Département de l'Environnement et des ressources naturelles (DENR), ont eu le privilège d'assumer le rôle de Présidence de la COP.

Les Philippines rendent compte par la présente des activités entreprises pour faire progresser aux niveaux national, régional et international, les objectifs de la Convention, y compris les contributions aux résolutions adoptées lors de la COP12 de la CMS. Ce rapport met l'accent sur les activités régionales entreprises en Asie du Sud-Est où les Philippines, en tant que membre de plusieurs coopérations et partenariats intergouvernementaux régionaux sur la conservation de la biodiversité, ont de meilleures chances de promouvoir les travaux de la Convention.

### Activités

- A. En tant que membre d'accords multilatéraux sur l'environnement tels que la Convention sur la diversité biologique, la CITES et la Convention de Ramsar, les Philippines ont soutenu la promotion de la cohérence et de la complémentarité des mesures avec les objectifs de la CMS dans le cadre de ces AME, comme suit :
1. Lors de la 2<sup>e</sup> réunion de l'Organe subsidiaire chargé de l'application (SBI) qui s'est tenue le 3 juillet 2018 à Montréal, au Canada, les Philippines ont soutenu l'adoption des recommandations qui promeuvent les travaux de la CMS :
    - a) Recommandation adoptée par l'Organe subsidiaire chargé de l'application sur la *coopération avec d'autres conventions, organisations et partenariats internationaux* (CBD/SBI/REC/2/9) qui invite les Parties à fournir une aide supplémentaire à la réalisation des activités du programme de travail proposé du « Forum côtier » mondial axé sur la conservation des zones humides côtières, tel qu'adopté lors de la COP12 de la CMS et demande soumise au Secrétaire exécutif de coordonner plus avant l'initiative « Caring for Coasts » avec le secrétariat de la CMS et d'autres partenaires concernés, afin de renforcer les synergies dans leurs travaux concernant la gestion et la restauration des écosystèmes côtiers partout dans le monde ; et
    - b) Recommandation adoptée par l'Organe subsidiaire chargé de l'application sur *l'intégration de la biodiversité dans les secteurs et entre eux* (CBD/SBI/REC/2/3) reconnaissant les travaux de la CMS et d'autres organisations internationales pour faire avancer les pratiques suivies par le secteur privé en matière de diversité biologique. La recommandation adoptée par l'Organe subsidiaire chargé de l'application s'est félicitée de la Résolution de la COP12 de la CMS sur l'intégration de la biodiversité dans le secteur de l'énergie, en particulier dans le développement des énergies renouvelables respectueux des évaluations d'impact sur l'environnement ainsi que sur leur suivi, et qui sera efficacement intégrée dans l'élaboration du Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020.

2. En faisant avancer la Résolution de la COP12 (PNUE/CMS 12.25) sur la promotion de la conservation des habitats intertidaux et autres habitats critiques côtiers pour les espèces migratrices (qui souligne l'importance des habitats intertidaux et autres habitats côtiers pour 64 espèces inscrites à l'Annexe I de la CMS), les Philippines ont parrainé la Résolution Ramsar XIII-20 « *Promouvoir la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides intertidales et des habitats associés sur le plan écologique* » adoptée lors de la COP14 de Ramsar. La Résolution appelle, *entre autres*, à la création d'un *Forum côtier mondial* pour augmenter le profil de l'utilisation rationnelle des zones humides intertidales et des habitats associés sur le plan écologique. Les négociations pour l'accueil du Forum côtier mondial sont en cours et les Philippines continuent de fournir des pistes pour explorer davantage les mécanismes permettant de rendre le *Forum côtier mondial* opérationnel ;
3. En collaboration avec le Secrétariat de la CMS, les Philippines ont coorganisé des événements parallèles, lors de conférences internationales, qui ont promu le principe de conservation de la connectivité et en tant que contribution de la CMS au Cadre de la biodiversité pour l'après-2020 : a) la COP14 de la CDB qui s'est tenue du 17 au 29 novembre 2018 en Égypte, au cours de laquelle les initiatives liées à la connectivité dans le cadre de la CMS et d'autres AME mises en œuvre aux niveaux national et régional ont été soulignées ; et b) la COP13 de Ramsar avec l'événement parallèle intitulé : « *Conservation de la connectivité, vers 2020 et au-delà* » ;
4. Le document PNUE/CMS/COP12/Doc.25.1.25 sur l'inscription du poisson-guitare à points blancs (*Rhynchobatus australiae*) à l'Annexe II de la CMS appelle à l'inclusion de l'espèce dans la couverture du MdE sur les requins. Lors de la MOS3 en 2018, la proposition des Philippines d'inclure le *Rhynchobatus australiae* et les espèces similaires dans le protocole du MdE sur les requins a été approuvée ;
5. En plaidant davantage pour la protection des espèces migratrices dans les zones situées au-delà de la juridiction nationale, les Philippines ont participé activement aux conférences intergouvernementales sur l'instrument international juridiquement contraignant au titre de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale (BBNJ). En particulier, les Philippines ont soulevé l'inclusion de la connectivité des écosystèmes dans le cadre de la conception/des critères d'établissement des outils de gestion par zone, y compris les aires marines protégées. Les Philippines ont également fermement appuyé la promotion de la cohérence et de la synergie des mesures relatives à la conservation, à l'utilisation et à la gestion durables des ressources marines protégées par les instruments et cadres juridiques pertinents ainsi que par les organes mondiaux, régionaux, sous-régionaux ou sectoriels compétents ;
6. Sur la gestion des débris marins (PNUE/CMS/COP12/Doc.24.4.1), les Philippines exercent un fort leadership en renforçant leur position dans diverses plates-formes régionales et mondiales qui s'attaquent aux déchets marins. Plus précisément, nous avons appelé à une structure de gouvernance mondiale renforcée et efficace ainsi qu'à un cadre politique global plus solide qui accélérera et harmonisera les actions des pays pour prévenir et réduire de manière significative les déchets marins se retrouvant dans l'océan. Au niveau national, notre position sur la scène internationale est encore renforcée par l'élaboration de notre plan d'action national qui définira nos priorités et nos objectifs afin de prévenir les fuites de déchets dans le milieu marin.

- B. Le rôle significatif des Philippines dans la promotion de la Convention dans la région de l'Asie du Sud-Est est souligné par le fait que le pays reste le seul État membre de la CMS dans la région. L'adhésion des Philippines à l'ASEAN et à d'autres partenariats régionaux a permis de faciliter la complémentarité des plans et activités régionaux avec le programme des travaux de la CMS. Vous trouverez ci-dessous les contributions de la Présidence de la COP à cet égard.
1. Suite à la conclusion de la COP12 de la CMS, les Philippines ont rendu compte à la 20<sup>e</sup> réunion du Conseil d'administration du Centre pour la biodiversité de l'ASEAN (ACB) des résultats significatifs de la conférence qui s'est tenue pour la première fois dans la région. Le rapport souligne les résolutions de la Conférence qui sont pertinentes pour les programmes clés de l'ACB tels que « *Promouvoir les réseaux d'aires marines protégées dans la région de l'ASEAN* » et la désignation et l'appui à la gestion des parcs classés au patrimoine de l'ASEAN qui peuvent inclure des sites pertinents pour les espèces migratrices. Le rapport a également souligné la nécessité d'une participation plus dynamique de la région de l'ASEAN à la conservation des espèces migratrices, y compris le suivi avec les pays membres de l'ASEAN de leur éventuelle adhésion à la Convention. Les Philippines continueront à profiter de la plateforme de l'ASEAN pour promouvoir la manifestation plus large de la convention dans la région.
  2. Mise en œuvre d'initiatives régionales sur la conservation des oiseaux migrateurs par le biais de sa participation au Partenariat pour la voie de migration Asie occidentale-Australasie (EAAFP), comme suit :
    - a) Convocation de la « 2<sup>e</sup> Conférence de recherche et développement » : « *Voie de migration Asie occidentale-Australasie pour les zones humides et les oiseaux d'eau migrateurs dans le cadre du changement climatique* » qui s'est tenue du 7 au 11 octobre 2019, dans la ville de Bacolod, aux Philippines. Le congrès régional a mis en évidence, entre autres, les domaines thématiques pour la conservation des oiseaux d'eau et des habitats des zones humides : i) les effets du changement climatique sur les zones humides et les oiseaux d'eau migrateurs ; ii) des stratégies de gestion appropriées pour les habitats des zones humides des oiseaux d'eau ; et iii) des innovations adaptables et des percées pour un avenir urbain durable pour les populations, les zones humides et les oiseaux d'eau ;
    - b) Co-exécutant du projet de réseau de la voie de migration de l'ASEAN, coordonné par le centre de l'ASEAN pour la biodiversité et Singapour, afin d'étendre le réseau de sites gérés d'importance internationale pour les oiseaux d'eau migrateurs dans le cadre de l'EAAF en les désignant comme sites du réseau de la voie de migration. Le projet vise à aider sept (7) pays de l'ASEAN (Laos, Cambodge, Vietnam, Malaisie, Indonésie, Myanmar, Thaïlande) à mener une évaluation des sites ornithologiques d'importance internationale identifiés dans le cadre de l'EAAF. Le renforcement des capacités en matière de gestion des zones humides pour les gestionnaires des sites existants du réseau de la voie de migration (*sanctuaire de la faune de l'île d'Olango, lac Naujan, parc naturel du récif de Tubbataha et aire de conservation des zones humides côtières occidentales de Negros*) a été réalisé. Quatre nouveaux sites d'importance internationale sont en cours d'évaluation en vue de leur désignation en tant que sites du réseau de la voie de migration (*Agusan Marsh Wildlife Sanctuary, Panabo-Carmen Wetlands, Sibugay Bay et le lac Mainit*) ;

- c) En application de la *Résolution 12.29 de la COP12 de la CMS (Prévention de la chasse, du prélèvement et du commerce illégaux d'oiseaux migrateurs le long de la voie de migration Asie occidentale-Australasie)*, un projet régional coordonné par *Birdlife International* « *Analyse de la situation régionale sur la chasse et le prélèvement illégaux d'oiseaux migrateurs en Asie du Sud-Est* » est mis en œuvre aux Philippines (2019-2020) avec d'autres pays d'Asie du Sud-Est. Un rapport sur l'analyse de la situation nationale sur la chasse et le prélèvement illégaux d'oiseaux aux Philippines sera soumis à *Birdlife* pour consolidation régionale et rapport au Secrétariat de la CMS ;
3. Poursuite des objectifs de la CMS en tant qu'État membre et Présidente (2016-2018) de l'Initiative du Triangle de Corail sur les récifs coralliens, la pêche et la sécurité alimentaire (CTI-CFF). La CTI-CFF est une coopération régionale réunissant six pays membres (*Indonésie, Malaisie, Philippines, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Îles Salomon et Timor-Leste*) ayant une juridiction partagée sur le Triangle de Corail, l'écorégion marine la plus diversifiée au monde. Le paysage marin du Sulu-Sulawesi qui s'étend sur trois pays (Indonésie, Malaisie et Philippines) sert de point de convergence géographique pour les investissements de la CTI-CAFF dans la conservation des espèces migratrices telles que les tortues marines, les mammifères marins, les requins et les raies ainsi que les oiseaux de mer dans le cadre du Plan d'action régional de la CTI-CFF.

En réponse à la *Résolution 24.4.9 du PNUE/CMS* sur la promotion des réseaux d'aires marines protégées dans la région de l'ASEAN et du plan de conservation et de gestion des tortues marines dans le cadre de l'IOSEA, les initiatives suivantes visant à faire progresser la gestion des réseaux d'aires marines protégées des tortues marines dans le paysage marin du Sulu-Sulawesi ont été entreprises :

- a) Convocation de la réunion de convergence du paysage marin du Sulu-Sulawesi en août 2018 qui a abordé la vision pour la création d'un réseau d'aires marines protégées pour les tortues marines (MTPAN) à travers l'Indonésie, la Malaisie et les Philippines, représentant des sites critiques dans le cycle de vie de la population de tortues marines de la région, par exemple la nidification, la recherche de nourriture, l'habitat de développement ou la voie migratoire. La réunion a abouti à un accord sur : a) des mécanismes de coordination des paysages marins transfrontaliers pour les réseaux d'AMP pour les tortues marines (et les requins-baleines) basés sur des données scientifiques sur l'aire de répartition critique des espèces dans le Sulu-Sulawesi avec la vision que le réseau pourrait s'étendre à l'extérieur de la région du Sulu-Sulawesi ; b) la mise à jour du projet de « Plan sous-régional pour la gestion des pêches transfrontalières dans les mers du Sulu-Sulawesi » ; et c) une feuille de route pour l'établissement d'un réseau d'aires marines protégées pour les tortues marines et les requins-baleines.

Le MTPAN trinational dans le paysage marin du Sulu-Sulawesi avait été identifié comme suit sur la base d'études de suivi par satellite des tortues marines dans la mer du Sulu-Sulawesi : le MTPAN local des Philippines (*sanctuaire de la faune des îles Turtle Islands, parc naturel des récifs de Tubbataha, réserve de ressources marines El Nido-Taytay et le détroit de Balabac* ; d'Indonésie (*parc national de Bunaken et réserve marine de Bearu* ; et de Malaisie (*parc marin de Tun Sakaran, parcs des îles Turtle Islands, réserve de conservation marine des îles Sugud et parc Tun Mustapha*). Un mécanisme de coordination pour la gestion transfrontalière de ces sites est un important futur travail du cadre de la CTI.

- b) Sous la présidence philippine de la CTI-CAFF, le Plan d'action régional pour la conservation des tortues marines, des requins, des raies et des mammifères marins a été lancé. Ce plan d'action régional pour les tortues marines est conforme aux actions prioritaires énoncées dans le cadre de la Conservation et la gestion des tortues marines de l'IOSEA-CMS.
4. Contribuer à la réalisation du UNEP/CMS/COP12/Doc.24.4.12 sur *les aires de conservation transfrontalières* pour les espèces migratrices, les Philippines ont convoqué du 11 au 12 juillet 2018, la 13<sup>e</sup> réunion du Comité de gestion conjoint de la coopération bilatérale Philippines-Malaisie pour la gestion de l'aire protégée classée au patrimoine des îles Turtle Islands (TIPHA), une aire protégée transfrontalière reconnue comme étant la plus grande réserve de tortues vertes en Asie du Sud-Est et la première aire marine protégée au monde pour les transfrontalière au monde pour les tortues vertes. Les îles Turtle Islands dans le territoire philippin (connu à l'échelle nationale sous le nom de sanctuaire de la faune des îles Turtle Islands) sont désignées comme un *site de réseau de tortues marines* en vertu du MdE de l'IOSEA. Les participants à la réunion ont adopté des résolutions pour lutter contre le commerce illégal des œufs de tortues marines, qui prévoient *entre autres* le renforcement des contrôles aux frontières pour surveiller le commerce illégal, la mise en œuvre de moyens de subsistance respectueux de la biodiversité et la promotion de l'écotourisme (côté philippin). La Malaisie a fait part de l'évolution dans ses efforts pour réduire les prises accessoires de tortues marines dans les pêcheries grâce à l'adoption d'un dispositif d'exclusion des tortues marines et à des ajustements de la pêche à la ligne utilisant des hameçons circulaires au lieu d'hameçons en « J ». Les participants à la réunion ont également convenu de mener une enquête plus approfondie sur l'impact de la pollution lumineuse sur les tortues marines (adultes et nouveau-nés) provenant des filets maillants fixes utilisant la lumière.
5. A accueilli pour la deuxième fois, avec le Partenariat en vue de la gestion de l'environnement des mers d'Asie de l'Est (PEMSA), les 26 et 30 novembre 2019, à Iloilo City. Le congrès lors de sa sixième série de conférences triennales sur les océans vise à promouvoir des actions régionales qui répondent au programme mondial pour les océans tel qu'il figure dans l'objectif 14 des objectifs de développement durable. Le congrès a abordé un large éventail de questions marines et les stratégies de gestion marine correspondantes qui traitent également de la conservation des espèces migratrices et de leurs habitats, telles que la création d'aires et de réseaux marins protégés, la gestion des déchets, les possibilités de synergies, **l'établissement d'un réseau de carbone bleu, l'amélioration des moyens de réduire l'impact des débris marins, la catalyse d'une meilleure gouvernance de la source à la mer (s2s), entre autres, dans le cadre de la Stratégie de développement durable pour les mers d'Asie de l'Est (SDS-SEA)**. L'un des temps forts du congrès a été la signature de la déclaration ministérielle « La région de l'Asie de l'Est s'unit pour assurer la santé des océans, des populations et des économies » qui scelle l'engagement des pays partenaires à adopter et à mettre en œuvre les lois et politiques nationales de l'ICM et à atteindre une couverture de 25 % du littoral des régions relevant de l'ICM, à développer les investissements dans l'économie bleue, à réduire ou à prévenir la pollution marine et à mettre en œuvre des politiques et programmes sur le tourisme côtier durable.

C. La sensibilisation nationale accrue et l'élan généré par l'accueil de la COP12 de la CMS à Manille ont élargi la participation des parties prenantes et renforcé les efforts du pays en matière de conservation des espèces migratrices sous l'aspect des politiques et programmes, des interventions par aires, des activités de sensibilisation et de renforcement des capacités. Voici un résumé des principales réalisations au niveau national pendant la période d'intersession :

1. La stratégie et le plan d'action philippins pour la biodiversité (PBSAP), qui comprennent des objectifs pour la conservation des espèces migratrices, ont combiné leurs effets pour intégrer les stratégies de biodiversité dans les plans et programmes des collectivités locales, des organisations de la société civile et du secteur privé. La localisation du PBSAP est une stratégie visant à élargir l'engagement communautaire et le mécanisme de financement en vue de la conservation de la biodiversité.

Les organisations non gouvernementales et de la société civile, par leur action volontaire ou leur partenariat officiel avec le gouvernement, contribuent à la mobilisation des ressources techniques et financières nécessaires à la mise en œuvre des activités de CESP, par exemple les Journées mondiales des oiseaux migrateurs, le nettoyage des côtes et les festivals (festival des Pawikan ou des tortues marines, le festival national des oiseaux, festival des requins-baleines), le renforcement des capacités des parties prenantes locales, les études scientifiques, la surveillance des espèces et les interventions sur le terrain pour lutter contre les menaces pesant sur les espèces migratrices (par exemple, promotion du code de conduite et des meilleures pratiques en matière de tourisme lié à la faune sauvage), l'organisation communautaire et les moyens de subsistance. Le secteur privé est également un groupe de soutien clé dans la mobilisation des ressources pour les programmes de conservation de la biodiversité, principalement dans le cadre de leur responsabilité sociale d'entreprise. Les sociétés de villégiature, en particulier, sont des acteurs clés dans la protection des plages de nidification marines adjacentes à leurs propriétés et dans la fourniture d'incitations aux communautés pour des actions de conservation. Le projet de financement de la biodiversité du DENR vise à établir le mécanisme permettant d'accroître et de maintenir l'engagement du secteur privé dans le financement de la conservation de la biodiversité ;

2. La période d'intersession a été une saison productive pour améliorer la gouvernance, la cohérence politique et législative dans le pays en vue d'une meilleure conservation des espèces migratrices. Les initiatives et les accords de convergence avec les agences gouvernementales concernées ont été entrepris comme suit :

a) Initiatives de convergence entre le BMB et le BFAR adoptant le « Plan opérationnel pour une pêche durable et la conservation de la biodiversité aquatique » répondant aux problèmes de gestion de la faune et de l'habitat marins tels que les prises accessoires de tortues marines, de dugongs, de mammifères marins et d'oiseaux de mer, la gestion des espèces exotiques envahissantes, les débris/la pollution marins et l'application des lois sur la faune sauvage ;

- b) Coopération avec la nouvelle région administrative de Bangsamoro en Mindanao musulmane sur la mise en cascade des lois et programmes nationaux sur la biodiversité afin d'aider la région à aligner ses cadres de développement sur les objectifs nationaux en matière de biodiversité. La région de la Mindanao musulmane est une zone importante d'investissement pour la conservation de la biodiversité, compte tenu du fait que les travaux de conservation dans cette région ne sont encore qu'à leurs prémices. La consultation initiale a soulevé la nécessité d'investir dans la biodiversité du plus grand marais du pays, le marais de Liguasan, qui couvre une superficie d'environ 2 200 km<sup>2</sup>, dont 300 km<sup>2</sup> étaient auparavant réservés à un refuge pour gibier et une réserve d'oiseaux, mais qui a un besoin urgent d'interventions sur place ;
  - c) L'intégration de la biodiversité dans le secteur de l'énergie, le secteur des infrastructures et le secteur minier a débuté par une série de tables rondes sectorielles qui ont identifié des domaines d'innovation pour atténuer les impacts de l'industrie sur les espèces migratrices et la biodiversité ;
  - d) Les Philippines ont finalement adhéré à la Convention sur les eaux de ballast en 2018. L'Autorité de l'industrie maritime, en consultation avec le DENR et d'autres organismes gouvernementaux concernés de l'industrie maritime, est en train de finaliser les règles et règlements de la Convention sur la gestion des eaux de ballast ;
  - e) Publication d'une politique commune entre le DENR, le ministère de l'Agriculture et le ministère du Tourisme sur l'interaction avec la faune marine, en tenant compte des lignes directrices techniques de la CMS sur le tourisme lié à la faune sauvage (*Résolution UNEP/CMS n° 12.23 et UNEP/CMS 24.4.5*).
3. La création d'aires protégées dans le cadre du Système national d'aires protégées et d'autres mesures efficaces de conservation par aire a été sans précédent dans l'histoire de la gestion des aires protégées dans le pays, ce qui profite à la conservation des espèces migratrices.
- a) La loi de la République 11038 ou le Système national étendu d'aires protégées intégrées de 2018 a légiféré 94 aires protégées couvrant les écosystèmes terrestres, les zones humides intérieures et les écosystèmes côtiers et marins. Cela comprend la désignation comme réserve marine de la nouvelle découverte, *Philippine (Benham) Rise*, une zone marine d'importance écologique et biologique (ZIEB) abritant les baleines, dauphins, requins, raies et tortues de mer, ainsi qu'une zone de frai pour le thon rouge du Pacifique, un grand migrateur. À ce titre, environ 35 % des principales aires pour la biodiversité, importantes pour les espèces migratrices, sont désormais couvertes par le Système national d'aires protégées intégrées. Les aires importantes pour les mammifères marins sont également partiellement couvertes par les aires marines protégées déclarées comme suit : a) paysage et paysage marin protégés de l'IMMA de Babuyan-îles Palaos et paysage et paysage marin protégés de Penablanca ; réserve marine de Philippine Rise ; b) paysage marin protégé de la mer Bohol-île Panglao c) paysage marin protégé du détroit de Tanon-détroit de Tanon, réserve marine de Sagay ; d) paysage et paysage marin protégés du détroit de Malapaya-détroit de Malapaya ; e) paysage et paysage marin protégés de la Mayo Bay à Pujada Bay - Pujada Bay ;



- b) Le Programme de gestion des écosystèmes côtiers et marins et le Programme de conservation des zones humides sont des programmes conçus pour un plus grand engagement des gouvernements locaux et des communautés sur les zones humides et les écosystèmes marins. Les deux programmes visent principalement à faciliter la gestion des réseaux d'habitats marins côtiers et des zones humides intérieures gérés localement afin d'accroître les efforts de gestion des aires protégées par le gouvernement national. À ce jour, 1 620 aires marines protégées gérées localement ont été créées.

Des lignes directrices sur la création d'un réseau d'aires marines protégées ont été élaborées. Elles tiennent compte de la gestion des sites critiques pour les stades biologiques des animaux aquatiques, y compris les espèces migratrices. Ainsi, des initiatives ont été entreprises pour transformer les aires marines protégées (AMP) locales en réseaux d'AMP impliquant le gouvernement local pour une gestion collaborative des sites connectés sur le plan écologique, par exemple le réseau d'aires marines protégées de Verde Island Passage. Un réseau d'aires protégées pour les tortues marines a également été créé, comprenant quatre aires protégées et une aire de conservation locale, à savoir le parc naturel du récif de Tubbataha, le sanctuaire de la faune des îles Turtle Islands, le détroit de Balabac, la réserve de ressources marines d'El Nido, comme solution prometteuse pour lutter contre la collecte illégale d'œufs de tortues, les prises accessoires et la chasse.

Le programme Entreprise respectueuse de la biodiversité est également mis en œuvre dans le cadre de ces deux programmes ;

- c) pour accroître la protection des habitats migratoires au-delà des aires protégées, la gestion des habitats critiques qui sont des habitats d'espèces menacées et de rassemblement d'oiseaux migrateurs a été désignée conformément à la loi sur les ressources et la conservation de la faune (Wildlife Resources and Conservation Act - RA 9147). Sur les 7 habitats critiques, 5 (70 %) étaient destinés à protéger les oiseaux d'eau migrateurs et les sites de nidification des tortues marines (c.-à-d. la LPPCHEA, le lac Malasi, les zones humides de Cabusao, les habitats critiques de Magsaysay et de Carmen). Les aires de conservation de Lo conformément au code des collectivités locales ;
4. Élaboration des plans d'action nationaux de conservation (2020-2030) pour les dugongs et les tortues marines, guidés par les plans de conservation et de gestion des deux espèces dans le cadre de l'IOSEA et du MdE relatif au dugong. Les plans d'action serviront de référence pour les investissements spécifiques aux sites pour les habitats les plus vulnérables de dugongs et de tortues marines dans le pays ;
5. Dans le prolongement du plan d'action concerté sur les requins-baleines adopté lors de la COP12 de la CMS, le DENR a exécuté un programme de collaboration avec le Marine Wildlife Watch des Philippines et le Large Marine Vertebrates (LAMAVE) pour la défense, la recherche et le suivi des populations de requins-baleines. 5 grandes concentrations de requins-baleines aux Philippines font l'objet d'une surveillance. Un nouveau hotspot mondial pour le requin-baleine a été découvert à Palawan, où une connectivité a été établie avec la Malaisie et l'Indonésie grâce à la télémétrie par satellite et l'identification photographique. Des collaborations en matière de génétique mondiale, de génomique et de marquage-recapture par parenté se poursuivent actuellement à partir de ce site.

En 2019, les Philippines sont devenues le deuxième pays ayant la plus grande population de requins-baleines connue au monde, comme l'indiquent les résultats

d'une enquête par photo-identification, avec 1 750 individus identifiés à ce jour, juste derrière le Mexique (Pacifique + Caraïbes).

6. De nouvelles lois et mesures nationales ont été promulguées pour mobiliser les ressources des agences gouvernementales compétentes pour restaurer les habitats importants pour les espèces migratrices, comme suit :

Mise en œuvre du Décret exécutif n° 53 sur la réhabilitation de l'île de Boracay qui a permis l'application des règlements de servitude dans l'île protégeant la plage de nidification des tortues marines et la réhabilitation des zones humides critiques intérieures pour les oiseaux d'eau migrateurs. Cette action gouvernementale sans précédent a également déclenché l'examen de la mise en œuvre des politiques nationales existantes relatives à la protection des écosystèmes côtiers et marins et des zones humides intérieures qui a déclenché des interventions politiques (par exemple, l'application des règlements de servitude pour les zones humides intérieures et les zones marines côtières, la gestion des débris marins) ailleurs dans le pays, en particulier dans les îles promues pour le tourisme.

L'Ordonnance administrative n° 16 a accéléré la réhabilitation et la restauration des écosystèmes côtiers et marins de la baie de Manille, qui est connue pour être le plus important site d'oiseaux migrateurs du pays, accueillant plus de 100 000 oiseaux d'eau en escale migratoire chaque année. C'est également un lieu de nidification pour les tortues marines, ainsi qu'un habitat d'alimentation pour les cétacés. La principale communauté d'oiseaux d'eau dans les vasières intertidales autour de la baie a été établie comme une aire protégée nationale (habitat critique de Las Pinas-Paranaque) et comme aires de conservation locales (à savoir le parc de la zone humide de Balanga City et l'habitat critique de la zone humide de Sasmuan). Des programmes de réhabilitation pour d'autres zones côtières sélectionnées sont également en cours : la zone protégée de ressources gérées El Nido-Taytay, le paysage et les paysages marins protégés de l'île Siargao, le paysage marin protégé de l'île Panglao ;

Des ordonnances locales interdisant le plastique à usage unique ont été promulguées et appliquées par plusieurs gouvernements locaux.

7. La formation de valeurs fortes parmi les parties prenantes sur la conservation des espèces migratrices par le biais du marketing social fait partie intégrante de la stratégie du PBSAP et de ses programmes de soutien. Il s'agit notamment de célébrer des événements internationaux tels que le Mois de l'océan, la Journée mondiale des zones humides, la Journée mondiale des oiseaux migrateurs, la Journée mondiale de la faune sauvage, la Journée internationale de la biodiversité, et de lancer des campagnes de sensibilisation sociale, par exemple la « Campagne de sensibilisation AGOS », celle intitulée « Mers propres et abondantes » ; d'organiser des événements de nettoyage des côtes et des activités de sensibilisation pour relier la science à la communauté, de créer des Champions de la protection et de la conservation du milieu marin ainsi que des festivals locaux mettant en vedette des espèces migratrices comme emblème de la conservation, par exemple le festival des Pawikan ou festival des tortues marines, le festival des requins-baleines et les festivals nationaux des oiseaux ;

8. La collecte et le commerce illégaux d'espèces sauvages impliquant des espèces migratrices sont traités avec le renforcement de l'application des lois sur les espèces sauvages. Le DENR a continué de mobiliser le Groupe d'opérations des Philippines sur l'ivoire et sur d'autres espèces de faune sauvage avec la participation des services chargés de l'application des lois. Au moins 1 300 agents chargés de l'application des lois sur la faune sauvage ont été suppléés par le DENR. Les unités de surveillance des espèces sauvages ont été renforcées dans les points focaux du commerce illégal des espèces sauvages, c'est-à-dire les points d'entrée, les sites de braconnage, la destination de la faune sauvage et les principaux points de transbordement.

Un Groupe de travail sur la pêche illégale, non déclarée et non réglementée est mobilisé par le Bureau des pêches et des ressources aquatiques (BPR) pour mener des opérations en mer dans 24 principaux lieux de pêche du pays, en collaboration avec des organismes locaux d'application de la loi. Le BPR a également lancé la mise en œuvre d'un mécanisme de surveillance des navires en temps réel (VMM) afin de suivre les navires de pêche commerciale, au nombre d'environ 5 000.

Les Philippines ont poursuivi leur coopération régionale en matière d'application des lois sur les espèces sauvages dans le cadre du réseau de l'ASEAN pour l'application des lois relatives à la faune sauvage afin de lutter contre la criminalité transfrontière liée aux espèces sauvages, en particulier les tortues marines qui font l'objet de prélèvements en haute mer.

## Conclusions

L'exécution des tâches de la Présidence de la COP a réitéré le mandat unique mais non exclusif de la Convention, qui repose sur la connectivité écologique et la coopération à tous les niveaux. L'expérience que nous avons acquise dans le cadre de l'Initiative du Triangle de Corail et de l'EAAFP qui a promu la gestion des réseaux écologiques par la création de réseaux d'aires marines protégées fondés sur l'écologie des tortues marines, la désignation de sites de réseaux de la voie de migration, y compris la création de réseaux nationaux d'aires marines protégées, présente des approches plausibles pour la conservation de la connectivité à l'échelle mondiale, régionale et nationale.

L'intégration de la connectivité écologique et de la coopération internationale dans le Cadre de la biodiversité pour l'après-2020 est une entreprise louable qui appelle toutes les Parties de la CMS à la soutenir. Un Cadre de la biodiversité pour l'après-2020 intégrant une connectivité écologique et une coopération internationale permet de mieux garantir la cohérence et la complémentarité des mesures relatives aux espèces migratrices avec les autres conventions mondiales, les organismes régionaux, sous-régionaux et sectoriels, ainsi qu'avec les stratégies et les plans d'action nationaux en matière de biodiversité. L'infusion de la connectivité écologique dans le Cadre de la biodiversité pour l'après-2020 est également importante pour atteindre une zone géographique plus large de mise en œuvre des objectifs de la CMS dans les États non membres de la CMS en Asie du Sud-Est (et ailleurs), mais qui sont membres de la CDB juridiquement contraignante.

Dans l'attente du transfert de la Présidence de la COP à la COP13 à Gandhinagar, les Philippines expriment une fois de plus leur profonde gratitude aux Parties, aux partenaires et au Secrétariat de la CMS pour le soutien libéral qui a abouti au succès retentissant de la COP12 de la CMS à Manille, et qui a également contribué à la réalisation des tâches de la Présidence de la COP pendant la période d'intersession. Les Philippines, en tant que Partie à la CMS, restent fidèles à leurs engagements alors que nous continuons à défendre la conservation des espèces migratrices, en particulier à notre portée dans la région de l'Asie du Sud-Est, afin de réaliser les exigences fondamentales pour la conservation des espèces migratrices : la connectivité des paysages, des écosystèmes, des habitats, des processus évolutifs et la connexion de l'humanité pour coopérer en faveur de la cause des espèces migratrices.

Les Philippines expriment leur soutien au gouvernement indien qui s'acquittera des tâches de la Présidence de la COP au cours de la prochaine période triennale.